

LCi
LaCiotatinfos

Téléthon Tous plus forts que tout

La ville toute entière a su se mobiliser les 4 et 5 décembre derniers pour le Téléthon et prouver sa solidarité et sa générosité.

LA CIOTAT (13)

L'affaire d'un jour,
l'affaire d'une vie...



- Au coeur d'un grand parc arboré avec piscine.
- Villas sur le toit avec terrasse ou rez-de-jardin.
- Maisons ou appartements du 2 au 5 pièces.

Rendez-vous à l'espace de vente sur place
Chemin de Roumagoua - 13600 La Ciotat
Tél. : 04 42 08 10 44

* La somme de 111 000€ correspond à la réduction maximum d'impôts prévue à l'article 199 septuies du CGI établie sur 15 ans qui peut être obtenue à l'occasion de l'acquisition d'un logement neuf en 2009 ou 2010 destiné à être donné pendant au moins 15 ans en location à titre de résidence principale à des personnes dont les ressources sont plafonnées, et moyennant des loyers plafonnés. Réduction d'impôt égale à 37% du prix de revient de l'investissement retenu dans la limite de 300 000€, répartie sur 15 ans, sous conditions de loyer.

Découvrez la vidéo 3D sur notre site
www.laciotat.nexity-logement.com

nexity
George V



C'est beau de vivre avec



Des appartements
du 2 au 4 pièces
à découvrir



Jardin Marine
2240, Avenue Guillaume Dulac
La Ciotat

Vivez l'intimité
d'une petite résidence avec piscine,
au coeur d'un jardin paysager.

cogedim.com

0811 330 330*

COGEDIM est une marque du groupe ALTAREA COGEDIM

Votre spécialiste connexion



**Photocopieurs - Imprimantes
et Produits informatiques
avec leurs solutions**

RICOH nashuatec Canon

400, Av. Château de Jouques - 13420 GEMENOS

04 42 18 09 09
Fax : 04 42 18 09 08

3 POSSIBILITÉS POUR GAGNER DE L'ESPACE

La Ciotat

Domaine de Cap Vert



1

Acheter une villa T4
de 90 m² et emménager
dans une villa T5
de 105 m²



Villa "T4 Plus" - 90 m²
+ 15 m² aménageables
+ 1 garage + 1 parking
+ 1 jardin de 170 m² pour
365 000 €⁽¹⁾

2

Acheter une villa T5
de 110 m² disposant
d'un studio
indépendant de 15m²



Villa T5 - 110 m²
+ 1 garage + 1 parking
+ 1 terrasse de 16,80 m²
+ 1 vue dégagée pour
385 000 €⁽²⁾

3

Acheter une villa T4
pour
seulement...



Villa T4 - 85 m²
+ 1 garage
+ 1 parking
+ 1 jardin de 200 m²
320 000 €⁽³⁾

ICONE 04 42 25 11 11 - www.icone-communication.com - Photos et illustrations non contractuelles

(1) Lot V09 - Dispositif d'une pièce de 15 m² à aménager en 4^e chambre ou cabinet pour agrandir la pièce à vivre. (2) Lot V25, (3) Lot V01 - Prix variables jusqu'à 31/12/2009 dans la limite de stock disponible.

ESPACE DE VENTE SUR PLACE
Bd de Lavaux - 13600 La Ciotat
04 42 620 611

art
PROMOTION
www.artpromotion.fr

4 CITOYENNETÉ

En direct du CMJc
Devoir de mémoire à Auschwitz

5 RÉALISATIONS

(Re)numérotation des voies, mode d'emploi

6 À 9 ENTREPRENDRE

Bulletin de santé pour le futur pôle public-privé
L'Abeille : le quartier a 50 ans !

10 À 11 VIE SOCIALE

Médiance 13 ouvre un service aux particuliers
à La Ciotat
Des projets associatifs adaptés aux citoyens

12 ACTUALITÉ

Education : le développement numérique à l'étude

13 ZOOM

Un nouveau partenariat pour la Ville et la Caf

14 À 19 DOSSIER

TÉLÉTHON 2009 :
RETOUR SUR UN FORMIDABLE
ÉLAN DE SOLIDARITÉ

20 À 21 VIE DES QUARTIERS

A l'Ouest, quoi de nouveau ?

22 PORTRAIT

Surprenante Annie

23 L'ACTION DES ASSOS

La Ciotat ne manque pas de sel pour cultiver
ses légumes
Les bons souvenirs des élèves de Louis-Benet

24 À 25

REPORTAGE

LA CIOTAT PEU AVANT LA RÉVOLUTION

26 À 30 LOISIRS

La jolie plume des collégiens de Virebelle
Dessinez, c'est gagné !
Un programme tout en musique
Cap sur l'aventure
Des fées, encore des fées

31 ELUS

Permanences - Tribune libre



EDITO du maire

En accueillant la 23e édition du Téléthon, La Ciotat a démontré qu'elle était particulièrement attachée aux valeurs d'humanisme, de solidarité et de partage. Cette manifestation, relayée depuis ses débuts par la télévision publique, a su toucher le cœur des Français en leur faisant partager les difficultés, mais aussi l'espoir de ces enfants et de leurs familles frappés par ces maladies orphelines. Lorsque j'ai décidé de proposer la candidature de notre commune aux organisateurs de l'Association Française contre les Myopathies pour que nous soyons une des villes ambadrices du Téléthon 2009, je savais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous. Il faut dire que l'enjeu était important, car la très forte médiatisation de la manifestation nous imposait la mise en place d'une organisation sans faille. Il nous fallait créer les conditions de la réussite.

Mission accomplie ! Je voudrais ici saluer la mobilisation et l'enthousiasme des Ciotadennes et des Ciotadens, l'élan et l'énergie des associations et le professionnalisme des services municipaux qui ont travaillé de concert pour permettre de porter haut et fort le message du Téléthon : «Tous plus forts que tout».

Et quelle plus belle illustration de ce message que la mise en commun des énergies et des bonnes volontés dont vous avez su faire preuve. Ces trente heures de solidarité, qui se sont déroulées dans un esprit de fête et de partage, ont permis de récolter pour l'AFM près de 19 000 € sur notre commune.

Une manière de dire et de démontrer que tous ensemble, à l'aube de cette nouvelle année, nous pouvons relever tous les défis. A toutes et à tous, je vous présente tous mes vœux de bonheur, réussite et prospérité.

Patrick BORÉ

Maire de La Ciotat
Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté urbaine MPM

MÉMOIRE

Leçon d'histoire à Auschwitz pour les 3e de Virebelle

Dix élèves de ce collège ciotaden ont participé à un voyage qu'ils n'oublieront jamais et témoigneront, auprès de leurs camarades, de ce que fut la barbarie nazie.

Les voyages forment la jeunesse... certains vous marquent même à tout jamais. Solène, Lorie, Calixte et sept autres de leurs camarades de 3e du collège de Virebelle n'oublieront pas leur visite des camps d'extermination d'Auschwitz et Birkenau, qui les a confrontés directement à la barbarie nazie. «*Depuis presque dix ans, le Conseil général des Bouches-du-Rhône organise chaque année un déplacement à Auschwitz pour les élèves de troisième du département, explique Sandrine Christophle, professeur d'histoire qui a accompagné les élèves avec Josiane Radondy, la principale du collège. Notre opération «Passport européen» a retenu leur attention, ce qui explique que nous ayons été sélectionnés cette année, pour la première fois d'ailleurs. Bien évidemment, les élèves qui ont été retenus pour partir à Auschwitz étaient tous volontaires, tous très motivés et ils ont été préparés à ce voyage, par le biais de films et de discussion*». Un matin du mois de novembre dernier, ce groupe de dix élèves de troisième s'est donc envolé pour Cracovie, en Pologne, en compagnie de Patrick Boré, le maire de La Ciotat, et d'anciens déportés, qui ont pu répondre directement à leurs questions. A leur tour, ils témoigneront auprès de leurs camarades de l'horreur des camps. «*Comme un détenu nous l'a dit, on peut faire mourir quelqu'un deux fois, expliquait William. La première fois physiquement et la deuxième fois en oubliant. Un voyage comme celui-là, c'est la meilleure manière de lutter contre le révisionnisme...*».

E.B.



LE CMJc AU PALAIS BOURBON

En séjour à Paris les 1er et 2 décembre derniers, les jeunes élus du CMJc ont pu visiter le palais Bourbon.

Le Conseil municipal de jeunes citoyens part depuis novembre, à la découverte de nos institutions. Après la mairie de La Ciotat, direction Paris où les jeunes élus ont pu découvrir l'Assemblée nationale. C'est à l'invitation du député de notre circonscription, que le CMJc a eu le privilège de visiter - accompagné par un guide - ce splendide édifice. Une visite qui a notamment permis aux 19 collégiens présents de parcourir la Galerie des Fêtes, la salle des Pas perdus, la salle des Quatre colonnes, le salon Delacroix, la bibliothèque ou encore l'hémicycle. «*Lorsqu'on entre dans l'hémicycle, c'est vraiment impressionnant. On se dit que ce n'est pas un endroit commun et on se sent tout petits*», racontent Benoît Fontaine et Lilian Denis, deux des jeunes élus. L'histoire de la République Française, les fonctions de chaque lieu, hier et aujourd'hui, l'architecture, les œuvres d'art, la vie quotidienne au sein du Palais Bourbon n'ont désormais plus de secret pour les jeunes élus de notre cité. «*Il est important que les jeunes élus ciotadens connaissent nos institutions. Nous avons souhaité vivre cette aventure ensemble, et c'est encore mieux !*», souligne Mireille Benedetti, adjointe au maire déléguée à l'Education et à la Citoyenneté. Il leur revient, à présent, de transmettre à leurs camarades de collège, les enseignements civiques et leurs impressions plus personnelles de ce court séjour à Paris, qui leur a livré d'autres surprises culturelles et paysagères.

Prochaine étape pour le CMJc : découvrir le fonctionnement du Conseil régional et du Conseil général.

E.G.

Prochaine séance plénière lundi 18 janvier 2010 à 17h45



• EQUIPEMENTS PUBLICS

Trav'eaux

La Direction Eau et Assainissement de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole réalise, jusqu'au 15 janvier, sur l'avenue du Baguier et la traverse de la Douane, des travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Afin d'assurer la sécurité publique et le bon déroulement des opérations, la circulation sera en conséquence modifiée aux abords de ces voies : alternée, gérée par des feux tricolores, voire même interdite.

AIDE AUX PARTICULIERS

Soutien au patrimoine local

La Fondation du Patrimoine accorde un label qui permet d'avoir droit à une déduction fiscale pour la restauration du patrimoine non protégé.

Vous êtes propriétaire et payez l'impôt sur le revenu ? Vous êtes une société «transparente» type société civile immobilière ou société en nom collectif, une copropriété ou encore dans une situation d'indivision ? Vous souhaitez effectuer des travaux sur un bien immobilier particulièrement représentatif en matière de patrimoine et non protégé au titre des monuments historiques ? Alors, vous faites partie des personnes susceptibles d'obtenir le label de la Fondation du Patrimoine, qui permet de bénéficier de déductions fiscales lors de travaux de sauvegarde ou de restauration sur des édifices visibles de la voie publique et pour des travaux afférents au clos et couvert du bâtiment ayant reçu l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France. Avec ce label, vous pourrez donc déduire 50 % du montant des travaux de restauration et 100 % pour les travaux ayant obtenu au moins 20 % de subventions de votre revenu global imposable. Les propriétaires louant leur bien pourront, quant à eux, déduire de leurs revenus fonciers 100 % du montant des travaux sans application du seuil des 10 700 € pendant 5 ans.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant obtention du label ! Sachez, également, que les avantages fiscaux liés au label sont cumulables avec les subventions accordées par votre commune dans le cadre de l'opération façade.

Pour plus de renseignements : www.fondation-patrimoine.com

L.F.



La Ciotat fait ses numéros

Depuis quelques temps déjà, les rues de La Ciotat se parent d'une nouvelle numérotation. Explications.

La ville de La Ciotat, en collaboration avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, l'Insee et la Poste, a entrepris d'attribuer une adresse normalisée (numéro + nom de voie) à l'ensemble des logements de la ville. Objectif : améliorer l'adressage sur le territoire de la commune, qui connaît des incohérences dans la numérotation de certaines voies (doublons de numéros, suite illogique dans la numérotation,...)

et compte également des voies sans nom, rendant difficile la localisation des logements. La Ville a donc engagé une procédure de (re)numérotation des voies communales selon le système métrique (distance en mètres du début de la voie à l'entrée de l'habitation), qui sera également appliquée aux voies créées ultérieurement. Depuis 2008, plus de 60 voies ont ainsi été (re)numérotées, chaque riverain étant chargé de retirer son ancien numéro dans un délai de trois mois à compter de la pose de la nouvelle plaque. L'adresse définitive, une fois validée, est transmise au Centre opérationnel de l'adresse qui la communique ensuite aux organismes proposant des données cartographiques (type GPS).

Toute personne souhaitant se voir délivrer un certificat de numérotage peut en faire la demande auprès du service municipal Démographie : Tél. 04 42 83 89 80

E.G.



© Bruno Bernier

Le pôle de santé public-privé : état des lieux

Les travaux du futur pôle de santé avancent selon le calendrier prévu. Les premiers bâtiments sont déjà achevés.

En février 2007, le ministre alors en charge de la Santé, Xavier Bertrand, avait posé la première pierre du pôle de santé public-privé. D'ici fin 2010, la livraison de ce pôle permettra le regroupement du centre hospitalier et de la clinique de La Ciotat. *«Ce rapprochement vise à doter la ville d'un nouveau plateau technique performant et efficace, de nature à garantir aux populations de l'Est marseillais à l'Ouest varois des prises en charge chirurgicales et médicales de qualité, souligne José Lapina, directeur de l'hôpital. La création du pôle permettra ainsi la modernisation et l'extension du centre hospitalier, et bientôt, la délocalisation de la clinique aux abords de l'hôpital, dans le but de mutualiser les compétences et les moyens des deux structures dans les domaines logistiques et médico-techniques».*

Fortement encouragé par l'Agence régionale d'hospitalisation, ce grand projet a notamment pu se concrétiser grâce à l'implication de la municipalité. Président du conseil d'administration de l'hôpital, le maire avait en effet fait voter le projet d'établissement qui inclut le rapprochement avec la clinique, dirigée par le

groupe Sainte-Marguerite gestionnaire de quatre autres établissements dans la région. *«La mise en complémentarité du public et du privé ne peut être que profitable aux patients ciotadens, précise le maire. Le futur pôle de santé permettra en effet d'attirer de nouvelles compétences médicales, d'assurer une offre de soins différenciée sur un même site et proposera de plus à tous les Ciotadens de se faire soigner à La Ciotat, soit à l'hôpital, soit à la clinique».*

Le plateau technique commun regroupera le bloc opératoire, avec huit salles de chirurgie dont quatre sont d'ores et déjà en service et la stérilisation centrale, également en service. Le nouveau laboratoire ouvrira mi-2010, et le futur service d'imagerie médicale, qui sera doté d'un échographe, d'un nouveau scanner, d'un mammographe et de deux salles de radiographie, sera co-utilisé pour les besoins de l'hôpital et de la clinique. Son ouverture est également prévue courant 2010.

Le bâtiment médico-technique, linéaire et parallèle au côté Est de l'hôpital, a d'ores et déjà été réalisé, de même que les parkings du personnel, les urgences, le bloc opératoire et la surélévation du bâtiment existant. La restructuration du centre hospitalier (imagerie, laboratoire, consultations externes, hôpital de jour, rénovation des services de chirurgie et de surveillance continue...) et l'édification de la nouvelle clinique complèteront ces travaux.

L.D.





LA CIOTAT

TRAVAUX
EN COURS

Le Parc
de Flore



TVA 5,5%
Prix moyen/m²
2 500 €

APPARTEMENTS DE STANDING
DU T2 AU T4 AVEC TERRASSES
ET VUE SUR PARC

RENSEIGNEMENTS ET VENTE
Région des Fédérations Joseph Soumagnou
13430 La Ciotat

06 74 80 74 74

SOGIMA

GCE Sem



AVEC BOUYGUES IMMOBILIER

**Achetez un lieu de vie
qui va bien à toute la famille**

Depuis plus de 50 ans, Bouygues Immobilier permet à de nombreuses familles de devenir propriétaires. Aujourd'hui, plus que jamais, nous vous proposons des logements adaptés à vos besoins et à vos moyens. "Un chez-soi" où toute la famille se sentira bien et pour longtemps.



bouygues-immobilier.com
0 810 00 25 26

**Bouygues
Immobilier**

Ensemble, imaginons votre bien-être

LA CIOTAT



**HOTEL-PLAGE
SAINT JEAN**

35 CHAMBRES ET 1 SUITE APPARTEMENT VIP
ACCÈS DIRECT À LA PLAGE | MISE À L'EAU PRIVÉE

30 avenue de St Jean 13800 La Ciotat
RÉSERVATION **04 42 707 707**
www.hotelplagestjean.com

c'est cool !

c'est elle !

elle est gratuite !

tu as moins de 14 ans ? 25 ans ?

As-tu ta Carte Jeun + ?

*Réductions
cinéma,
spectacles,
magasins...*

ville de La Ciotat - disponible au BU Bureau d'Information Jeunesse
19 avenue Forézac-Gaillard



D.B.

Les bourdonnements d'une Abeille quinquagénaire



La cohésion sociale au cœur des priorités de la ville de La Ciotat.

Le quartier de l'Abeille a fêté le 28 novembre dernier ses 50 ans. Ce même jour, le maire s'est assuré que l'avenir des habitants de ce quartier se présenterait sous les meilleurs auspices. Il a ainsi signé la charte de relogement, aux côtés de François Fiore, délégué du préfet chargé de la Cohésion sociale et de l'Égalité des chances, du représentant du bailleur Phocéenne d'Habitations, ainsi que des membres de l'Amicale des locataires de l'Abeille. *«Rédigée dans le cadre du projet de requalification de ce quartier, cette charte a pour vocation de garantir les meilleures conditions de vie pour les locataires»*, a précisé le maire Patrick Boré.

Ce vaste programme de requalification urbaine sera prochainement lancé dans les cités Abeille-Maurelle-Matagots, dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de

Rénovation Urbaine). Associant plusieurs partenaires*, le projet vise notamment à désenclaver le quartier et à le restructurer mais aussi à améliorer l'habitat, les espaces verts et les équipements publics. Etant donné la destruction future de certains bâtiments, les signataires de la charte se sont engagés à reloger dans le neuf les habitants. Au total, ce sont 62 logements qui seront créés sur les deux programmes immobiliers situés à la Zac de la Thèse (25 logements) et dans le quartier de l'Abeille sur une parcelle municipale (37 logements). Par ailleurs, le maire a souhaité *«garantir la stabilité des loyers et des charges pour un logement à superficie équivalente aux habitants à faibles revenus, soit 80% d'entre eux. Les frais de déménagement et de réinstallation des familles seront pris en charge par le bailleur. De plus, chaque famille bénéficiera d'un accompagnement individuel apporté par la Ville et le bailleur en ce qui concerne l'accès aux droits et l'organisation du déménagement»*.

Dans la soirée, les différents acteurs de la charte ont retrouvé les habitants de l'Abeille autour du grand gâteau d'anniversaire de la cité. Tout au long de la journée a eu lieu une exposition de photos et témoignages retraçant l'histoire du quartier, depuis les années 50 à nos jours. Bien d'autres animations ont été organisées pour l'occasion, dans le but de «réunir toutes les familles de l'Abeille, toutes générations confondues, dans un cadre festif». La fête s'est terminée en musique, au son des guitares et banjos du groupe Moussu T et lei jovents...

L.D.

* Ville de La Ciotat, ANRU, CU MPM, Conseil régional, Conseil général, Caisse des dépôts et consignations et les bailleurs sociaux Phocéenne d'Habitations et Logirem

**Bienvenue
aux nouveaux
commerçants !**

LES HOMMES DU SUD, prêt-à-porter pour hommes, 11 quai Ganteaume
CRÉDIT AGRICOLE, rue Bouronne

SERVICE AUX PARTICULIERS

Au service des Ciotadens

L'association Médiance 13 a ouvert à La Ciotat un point de service aux particuliers. L'association Médiance 13, créée il y a 13 ans, a ouvert un point de service aux particuliers à La Ciotat (PSP). Soutenue, notamment, par l'État, le Conseil régional, le Conseil général, la ville de La Ciotat, EDF, GDF Suez, ERDF et la Fondation agir contre l'exclusion, ce Psp permet aux Ciotadens de faciliter leurs démarches quotidiennes (aide à la compréhension des courriers, explication des factures et des accès au droit, conseils sur les dépenses d'énergie,...). Différents services publics (CCAS, CAF...) et associations tiennent également des permanences au sein du Psp de La Ciotat. «*Le travail de Médiance 13 et la contribution apportée par des partenaires tels que le CCAS arriveront à faire vivre cette proximité. Nous continuerons, bien sûr, à œuvrer dans ce sens*», a déclaré Patrick Boré, maire de La Ciotat, lors de l'inauguration des locaux qui s'est déroulée le 11 décembre dernier. Déjà présente à Marseille et Aix-en-Provence, Médiance 13 agit dans d'autres domaines, comme la maîtrise des dépenses d'énergie, l'information et la prévention à domicile des risques liés au monoxyde de carbone. «*Nous avons déjà travaillé à La Ciotat avec des permanences en mairie et une information sécurité gaz dans les quartiers de l'Abeille et de la Maurelle*, indique Jean Cabasson, président de Médiance 13. *Nous sommes très heureux d'installer un Psp ici, qui pourra profiter à tous les Ciotadens*».

E.G.

Médiance 13 : Service gratuit,
1 € par an de participation aux frais
9 rue Maréchal Joffre - Tél. 06 31 11 75 84
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Jean Cabasson, président de Médiance 13,
François Fiore, délégué du préfet et Patrick Boré,
maire de La Ciotat, lors de l'inauguration du point
de service aux particuliers de Médiance 13.



CE

Une union départementale pour les CCAS

Si jusqu'à présent tous les centres communaux d'actions sociales dépendaient juridiquement d'une Union nationale, ils bénéficient depuis peu d'une instance de coordination et d'appui au niveau départemental. Un projet qui vient de se concrétiser après deux ans de réflexion par la création d'une Union départementale des CCAS, composée d'un bureau et d'un conseil d'administration. Présidée par le CCAS de Marseille, cette nouvelle entité a nommé celui de La Ciotat, secrétaire général, et ceux d'Aubagne et Martigues, secrétaires adjoints. Désormais, grâce à des financements propres, cette union aura la possibilité de lancer une politique à l'échelon départemental après avoir mieux cerné les besoins dans les Bouches-du-Rhône. «*Les CCAS, leur conseil d'administration et leurs équipes avaient besoin d'une instance de coordination et de soutien pour apporter un meilleur service aux bénéficiaires*», se félicite le maire de La Ciotat, Patrick Boré, également président du CCAS. L.R.

SANTÉ

Le maire président

Patrick Boré a récemment été élu président de la Conférence sanitaire du territoire des Bouches-du-Rhône. Instances de consultation sur les schémas d'organisation sanitaire et les coopérations inter-hospitalières, espaces de concertation et d'animation sur les politiques de santé, forces de proposition sur tout sujet d'organisation des soins, les CST réunissent des élus locaux, des praticiens hospitaliers et cliniciens, des professionnels de la santé libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens...), ainsi que des associations d'usagers. Leur but ? Coordonner et décloisonner l'action des différents acteurs locaux de la santé.

• COHÉSION SOCIALE



Des projets associatifs pour répondre aux besoins des habitants

Un nouvel appel à projets a été lancé le 3 décembre dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), pour l'année 2010.

Figurant parmi les outils de la Politique de la Ville, le CUCS a été reconduit pour un an. «Les projets déposés par les associations devront répondre aux besoins des territoires prioritaires, à savoir Centre-ville ancien, Fardeloup-Le Jonquet et Abeille-Maurelle-Matagots, ainsi que de leurs habitants, explique le maire, Patrick Boré. Ils doivent s'appuyer sur les 6 axes prioritaires définis par l'Etat tout en répondant aux besoins locaux». Ces orientations ont d'ailleurs été définies dans la convention cadre, signée pour la période 2006-2009 et reconduite pour une période d'un an, par la Caisse d'allocations familiales, le Conseil régional, la Communauté urbaine, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, ainsi que la ville de La Ciotat. Comme cela a été expliqué lors de la réunion du 3 décembre dernier, à laquelle ont participé de très nombreuses associations locales et partenaires institutionnels de la commune, les projets sélectionnés devront répondre aux attentes recensées à ce jour, comme notamment : faciliter l'accès aux soins, rendre la culture accessible au plus grand nombre, améliorer le cadre de vie, favoriser l'accès au logement pour les 18 et 25 ans, lutter contre l'isolement des personnes âgées, prévenir et lutter contre les discriminations à l'emploi, mieux prévenir les conduites addictives, accompagner la mixité sociale et l'insertion socio-professionnelle, etc.

Les dossiers de candidature sont à renvoyer au plus tôt à la Direction de la Politique de la ville de La Ciotat, qui reste à la disposition des associations pour les accompagner dans leurs démarches.

L.R.

Les dossiers, téléchargeables sur le site de la ville : www.laciotat.com avec l'appel à projets, sont à remettre au plus tard le 8 janvier 2010 par courriel à : projet.pdv@mairie-laciotat.fr.

À noter qu'il est impératif de joindre au dossier une note d'engagement pour les projets nécessitant partenariat.

Renseignements : Direction de la Politique de la ville - Tél. 04 42 08 88 04 / 04 42 08 88 91

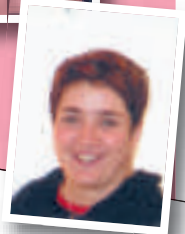
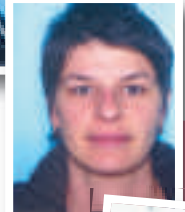


Recensement

Combien sommes-nous ?

Sommes-nous plus nombreux ? Plus vieux ? Y-a-t-il plus de femmes ? Pour établir ce genre de statistiques, la population a le devoir de se plier régulièrement à un comptage pour aider l'INSEE dans ses recherches. Le prochain recensement aura lieu du 21 janvier au 27 février. La méthode de collecte ayant évolué, seule une partie de la ville sera recensée, soit environ 8% des logements. Les foyers ciotadens sélectionnés seront informés par courrier début janvier et recevront la visite d'un agent recenseur à partir du 27 janvier qui leur remettra un imprimé à remplir.

Renseignements en mairie auprès de Thierry Mabilly - Tél 04 42 08 88 56



Les agents recenseurs





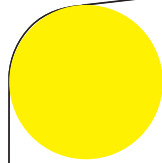
Philippe Rajon et Mireille Benedetti lors du Salon professionnel de l'Education Educatec-Educative, en novembre dernier à Paris

Avec ses partenaires, la Ville lance une étude sur le développement numérique dans les établissements scolaires.

Les nouvelles technologies sont devenues les portes de la connaissance et de l'apprentissage. Afin d'optimiser les moyens informatiques mis à disposition des établissements, la municipalité a ainsi fait le choix de lancer une étude sur le développement numérique dans ses écoles. Le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie d'Aix-Marseille et plus particulièrement l'Observatoire des ressources multimédias en éducation (ORME) a réalisé une expertise en partenariat avec l'Education nationale. Le CRDP/ORME a pour vocation de développer les usages du multimédia éducatif et d'Internet au niveau national. *«La Ciotat est la première ville des Bouches-du-Rhône à mettre en place ce dispositif dans les écoles maternelles et élémentaires, se réjouit Mireille Benedetti, adjointe au maire déléguée à l'Education. Cette grande expérimentation est une illustration de notre volonté politique de répondre au mieux aux besoins actuels des jeunes et de les accompagner sur le chemin de la réussite scolaire».*

Entre septembre et décembre derniers, des représentants du CRDP/ORME, de l'Education nationale et des services municipaux ont ainsi visité l'ensemble des écoles et auditionné un panel de chefs d'établissements et d'enseignants, pour dresser un constat des besoins, au regard de l'ambition des projets éducatifs des établissements et des orientations du Projet éducatif local (PEL) coordonné par la Ville. *«Cette remontée de terrain nous permet d'avoir une meilleure lisibilité sur les besoins réels de chaque établissement, avec l'objectif de développer l'usage du parc informatique par les équipes pédagogiques en tenant compte des paramètres de formations des enseignants et d'installation ; de la mise en oeuvre d'un réseau fonctionnel permettant de mutualiser les moyens et les ressources sur l'ensemble des écoles, précise Philippe Rajon, responsable du CRDP/ORME. Notre travail aujourd'hui est de définir l'adéquation entre achat raisonné et usage effectif, pour une gestion financière optimale du parc informatique».*

Prochainement, selon les préconisations définies, une expérimentation sur des établissements volontaires équipés de nouveaux outils informatiques fera l'objet d'une étude sur l'usage et les actions pédagogiques mises en place pendant six mois. **L.D.**



La Ciotat, ville pilote du numérique





JULIE LOUBIÈRE

La Ville et la Caf, partenaires privilégiés



Une convention territoriale entre la Caf et la municipalité devrait être signée au printemps prochain. Explications.

C'est la vingtième ville française et la première du département à tester la formule. D'ici à quelques mois, La Ciotat et la Caisse d'Allocations Familiales renforceront leur partenariat, dans le cadre d'une convention globale de territoire qui devrait être signée au printemps 2010. «*Nous avons voulu créer un nouveau mode de partenariat qui favorise une approche globale de territoire, par l'identification d'enjeux partagés et la détermination d'une politique commune, indique la Caf. Nous mettons nos outils d'observation et nos diagnostics en commun afin de recouper nos informations et cerner au mieux les besoins de la population*». Aider les familles à concilier vie professionnelle, familiale et sociale, soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants, accompagner les familles dans leur relation avec l'environnement et le cadre de vie, créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi : autant d'enjeux pour cette convention dont les objectifs ont été présentés le 17 décembre dernier à une centaine de partenaires (institutions, associations et services municipaux). Grâce à une meilleure identification des besoins, due à cette dynamique partenariale, de nouveaux projets devraient rapidement émerger afin d'optimiser encore plus les services rendus aux familles.

L.R.

«Tous plus forts que tout». C'était le leitmotiv, les 4 et 5 décembre derniers, partagé par tous les Français, et notamment les Ciotadens, à l'occasion de la 23e édition du Téléthon. Avec les trois autres villes ambassadrices, La Ciotat a ainsi relayé les émissions régionale et nationale sur France Télévisions, animées depuis notre Cité par Frédéric Soulié. Le Port-vieux avait pris un air de fête : curieux, promeneurs, sportifs, animateurs, enfants et retraités affluaient de toute part pour participer et soutenir l'action menée par l'Association française contre les myopathies (AFM), organisatrice du Téléthon au plan national. «La solidarité, ce n'est pas seulement un soutien ou une entraide : c'est avant tout un lien d'engagement pour que perdurent les actions, en l'occurrence les actions de lutte contre les maladies rares», explique le maire, Patrick Boré.

Impliquée depuis les débuts du Téléthon, la ville de La Ciotat n'a pas été choisie par hasard pour accueillir ce grand marathon de la solidarité. La mobilisation des nombreux partenaires a témoigné de cette forte implication

La Ciotat solidaire

locale portée par les services municipaux, les associations, les entreprises, les commerces et les particuliers, que je tiens à remercier pour leur formidable élan de solidarité». Une solidarité à laquelle la jeune Ciotadenne, Orane Darche, atteinte d'une maladie neuromusculaire, et invitée d'honneur du Téléthon, a été très sensible.

L'implication de tous ces partenaires a en effet permis la mise en place d'un vaste programme d'animations sur le «Village Téléthon», dans le but de récolter un maximum de dons pour l'AFM. «Je suis très honoré d'avoir été le porte-parole de cette manifestation de la générosité, souligne Marcel Dib, ancien footballeur de l'Olympique de Marseille et parrain du Téléthon 2009 à La Ciotat. Chaque participation permet de faire un pas de plus dans la recherche». Fanfare, expositions, concerts, défis sportifs, démonstrations, projections de films, spectacles de danse, chorales, ateliers, ventes d'objets ou de gâteaux... le programme du Téléthon a rythmé la vie locale en continu, du vendredi soir au samedi soir, durant les trente heures de la manifestation.

Les fils rouges du Téléthon

Les anciens des chantiers navals se sont notamment mobilisés en créant sur un support métallique le logo du Téléthon, via l'association Joseph-Edouard Vence et avec le soutien de la Semidep. «Certains ouvriers n'étaient pas revenus sur le site depuis près de 25 ans», se souvient Michel Chatail, président de l'association. Une fois dessinée, tracée, découpée, soudée et peinte par les ouvriers retraités, la structure de 900 kg a ensuite été suspendue symboliquement sous le grand portique du site naval. Face à elle, une foule très émue. Parmi les temps forts, notre ville ambassadrice a dû répondre à des «fils rouges» et relever un grand nombre de défis, dont la décoration florale du pointu

Les 4 et 5 décembre derniers, la ville de La Ciotat a été le théâtre de l'élan de générosité de tous les Ciotadens. En accueillant la 23e édition du Téléthon, La Ciotat a en effet démontré, sous les projecteurs du plateau de France Télévisions, la mobilisation et la solidarité de très nombreux partenaires aux côtés de la municipalité : associations, commerces, entreprises, particuliers... tous se sont passés le mot pour récolter le maximum de dons, au profit de la recherche pour vaincre la maladie.



De haut en bas : baptême du feu, Orane Darche et le docteur Lévy



Mention spéciale aux marcheurs nordiques

Le Ciotaden. Au total, ce ne sont pas moins de 8 000 fleurs en papier qui ont été fabriquées par les retraités du centre municipal Marius-Deidier, en deux semaines seulement, la vente de ces fleurs étant réalisée au profit de l'AFM.

Les fils rouges sportifs ont eux impliqués plusieurs associations. Au programme : marche nordique, tir à l'arc, vélo, randonnée et course pédestre ont rythmé les deux journées du Téléthon. «Piloté» par le Vélo sport ciotaden, le relai associant cyclistes, randonneurs et coureurs à pieds a rassemblé une centaine de sportifs de toutes générations, en partenariat avec les associations Cyclo sport ciotaden, AVCC, Evasion, OCCP, Ciotat Aventure Passion et La Ciotat Triathlon. «Toutes les heures, les sportifs se relayaient en portant le message du Téléthon», précise Jean-Paul Ganteaume, président de l'association Vélo club ciotaden. En parallèle, 184 personnes ont participé au défi de marche nordique proposé par les associations Lou Daïri et l'ATSCAF La Ciotat. Mention spéciale à cette action puisque, 30 heures durant, les marcheurs se sont relayés sur tous les créneaux horaires et sans jamais s'arrêter, de l'office municipal de Tourisme jusqu'à Saint-Jean. Rappelons que la marche nordique est un sport finlandais, qui consiste à marcher sur quatre appuis à l'aide de bâtons spécifiques. Le Tennis club de La Ciotat a lui aussi veillé, en proposant un match en double permanent de 24 heures, ouvert à toutes les générations et tous les niveaux. Par ailleurs, soutenu par des bénévoles, le Tennis club a organisé le «Poker Téléthon» agrémenté d'un repas, mais aussi des jeux de balles et une loterie, le tout au bénéfice de l'AFM. Les amateurs de squash ont quant à eux pu prendre part au tournoi du Téléthon proposé par le Squash club de La Ciotat, qui cette année a compté près de 70 participants. La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) a elle aussi participé au défi sportif. Une équipe de nageurs s'est relayée vendredi et samedi, de jour comme de nuit, du quai où est amarré le Canot de sauvetage à une bouée installée dans le Port-vieux, tandis que des ateliers étaient ouverts au public. L'un consistait notamment en une démonstration de défi-

Défi sportif réussi avec de très nombreux participants rassemblés en direct devant les caméras de France télévision



Le fil rouge avec le fleurissement du pointu *Le Ciotaden*



Défi force auquel ont participé le maire, Patrick Boré et le parrain, Marcel Dib



Défi folklorique, avec une grande farandole



Les jeunes Ciotadens sur le quai de la gare, encouragés par le maire et Lionel Valéri, élu chargé de la Santé et de la Famille, avant leur départ pour Paris où ils ont participé à un jeu télévisé avec les autres villes ambassadrices



Le Téléthon : mode d'emploi

Créé en 1987, le Téléthon est une manifestation de la solidarité et de la générosité qui a lieu chaque année le premier week-end de décembre. Cette opération de collecte de fonds et de sensibilisation du grand public combine une émission télévisée de 30 heures et des dizaines de milliers de manifestations de fonds pour les malades. Le Téléthon est également un vecteur d'information, de communication et de pédagogie, essentiel pour l'AFM. Depuis le premier Téléthon, des évolutions et révolutions déterminantes ont marqué le combat de l'AFM, porté par la détermination des malades, des familles, des scientifiques, des bénévoles et la générosité de millions de Français. La «marque de fabrique» du Téléthon : ne jamais renoncer et continuer à avancer sur le chemin de la guérison et de la santé.



Plus d'une centaine d'élèves de l'école élémentaire de Saint-Jean ont chanté en ouverture du Téléthon 2009



brillateur, l'autre, en une visite guidée du Canot de sauvetage, et enfin, le dernier atelier proposait une sortie en zodiac à la pagaie, pour une démonstration de sauvetage en mer. D'autres fils rouges se sont succédés, avec au choix : jeux de cartes ou customisation d'une 2CV.

Les défis de la solidarité

Outre les fils rouges, la ville a relevé plusieurs défis face aux caméras de France Télévisions et aux autres villes ambassadrices, concurrentes pour l'occasion... Le «défi jeunesse» a rassemblé plus de 150 enfants munis d'un ballon AFM, tandis que pour le «défi sportif», plus de 200 sportifs en tenue – tennis, natation, handi-basket, football, judo, karaté,... - issus de diverses associations se sont rassemblés sur le quai des pêcheurs. Le «défi guinguette», organisé avec le précieux concours de la Fédération française de Danse, a quant à lui réuni une centaine de couples, invités à venir danser sur un air de valse musette. Les associations Ciotadanse, Arts et danses latines, l'ASPTT danse de Marseille, le Comité des fêtes, le Lion's club et le Club de danse des amateurs de Marseille y ont notamment participé, sous l'égide du comité départemental de Danse.

Autre défi commun aux villes ambassadrices, le «défi force» consistait à tirer à la corde de vieilles barques marseillaises d'un côté à l'autre du port, en un temps record. Challenge relevé avec brio par le maire et Marcel Dib ! Enfin, le défi de «la plus grande farandole», a mobilisé autour de l'Escolo de la Ribo et d'autres groupes folkloriques de la région une foule de participants.

Ambiance guinguette

Thème du Téléthon 2009, la «guinguette» était sur pieds face au port, à proximité du plateau de télévision. Jongleurs, pompiers en tenue et danseurs de l'Escolo de la Ribo en costumes folkloriques s'y sont relayés durant les 30 heures de la manifestation.

A cette occasion, le Lion's club La Ciotat lumières a concocté et vendu tout au long de la manifestation, vin chaud, tartes, et autres gourmandises. Par ailleurs, «l'ambiance guinguette» a été assurée par un grand nombre de participants, dont les célèbres accordéonistes Denis Chartier et Christophe Lampiecchia. Un peu plus tard, le groupe Combo ouvrait le



Marc Thiercelin, le docteur Lévy, Noël Oriole

Regards croisés d'un chercheur et d'un sportif

Invités sur le plateau télévisé de La Ciotat, le docteur Nicolas Lévy, chercheur scientifique, et Marc Thiercelin, navigateur, ont répondu aux questions du jeu quizz aux côtés d'Orane Darche, enfant malade, et Noël Oriole, coordinateur du Téléthon.

Docteur Nicolas Lévy, directeur de l'unité INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) en génétique à la Timone :

«Le Téléthon, c'est une opération de collecte, mais c'est surtout une action citoyenne qui permet sur deux journées nationales, de montrer aux Français que des personnes souffrent de maladies que l'on ne connaissait pas il y a quinze ans. Et que grâce à leurs dons, l'AFM est devenue l'un des premiers financeurs dans la recherche de ces maladies rares et neuromusculaires».

Marc Thiercelin, navigateur :

«Le Téléthon, c'est aussi un moyen de vérifier la solidarité des Français face à la maladie. A une époque où l'individualisme est roi, cette grande manifestation démontre la mobilisation nationale, cet élan de générosité général, dans toutes les villes et tous les villages de France».

Les chiffres clés

Le TELETHON en France, c'est :

- 5 millions de personnes mobilisées
- 20 000 animations
- 30 heures de direct sur France Télévisions
- Près de 19 000 euros de fonds récoltés à La Ciotat en 2009

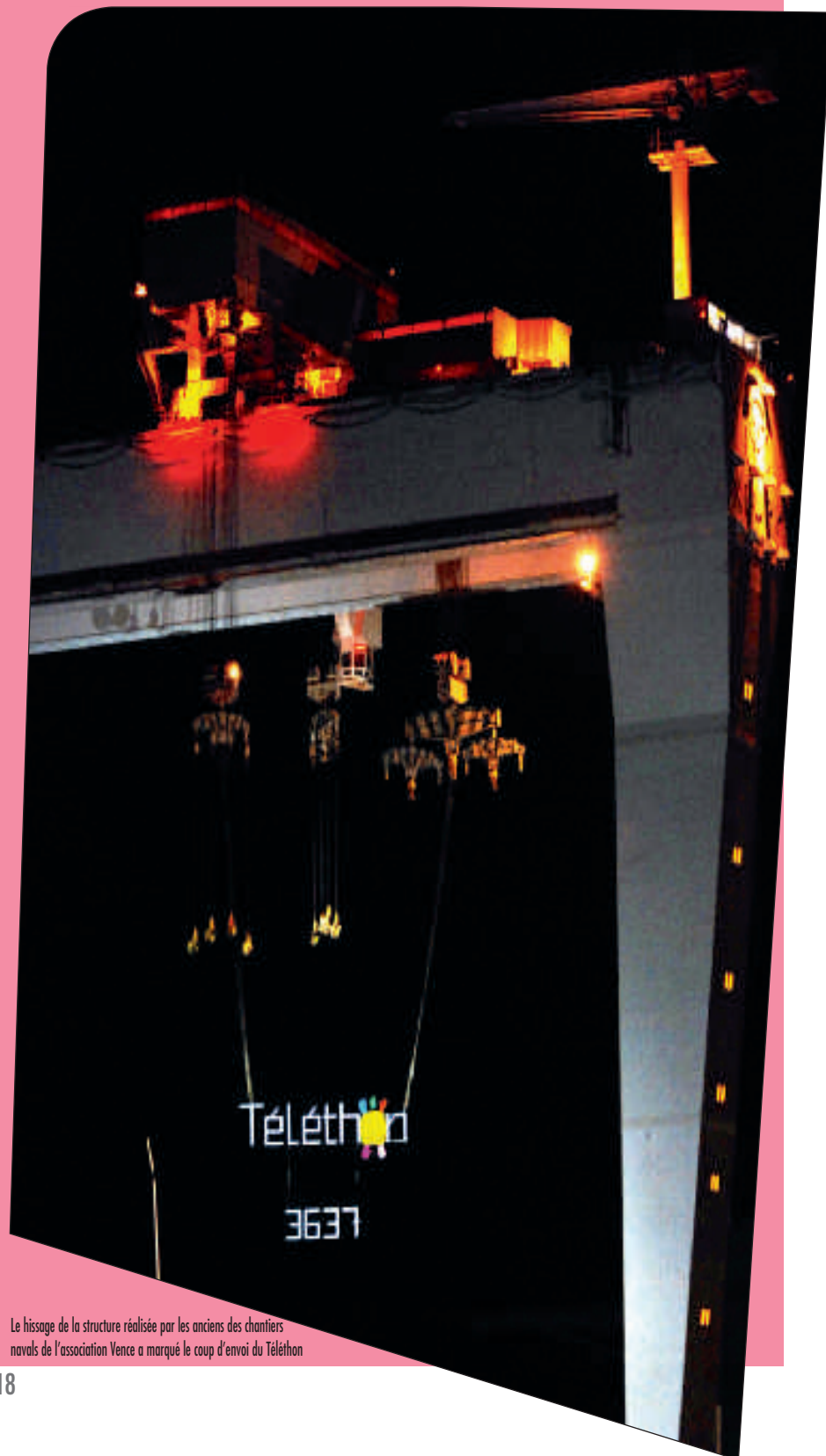


Associations participantes

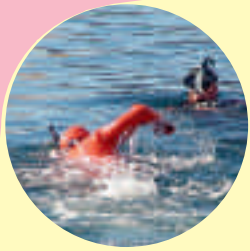
- ACADÉMIE DE DANSE
 ACCORDÉONISTES :
 DENIS CHARTIER ET CHRISTOPHE LAMPIDECCHIA
 AIL SECTION GYMNASTIQUE
 ALEGRIA DE TRIANA
 AMITIÉ NATURE
 ARTS ET DANSES LATINES
 ASPPT BASKET
 COMITÉ DES FEUX DE FORÊTS
 GROUPE TANGO ARGENTIN
 MÂNDIHY
 MED VENCE
 BLOC SESSION
 CAP VTT
 CENTRE HOSPITALIER
 CINÉ CLUB AMATEUR DE PROVENCE
 CIQ SAINT-JEAN
 CLUB CIOTADEN DE NAGE AVEC PALMES
 CLUB DE TRIATHLON
 CLUB DES 2CV PROVENCE
 COMITÉ DES FÊTES
 CROIX ROUGE
 DECLIC
 ECOLE DES 4 CORDES SUZUKI
 ESCOLO DE LA RIBO
 EVASION
 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE
 FEMMES SOLIDAIRES
 GÉNÉRATION GRAND BLEU
 GROUPE DE PLONGÉE ET
 D'ÉTUDES SOUS-MARINES (GPES)
 GROUPE « MARIE-SO »
 HANDI SUD BASKET
 HÔPITAL DE LA CIOTAT
 HUMORISTE HALIM BOUZIDE
 IL ÉTAIT UNE FOIS... 1720
 ISABELLE CANADAS COUTURE
 JE SERAI POÈTE
 JUDO CLUB CIOTADEN
 JULES LE NOIR
 KODOKAN CIOTADEN
 L'ART DANS L'AIR
 LA CIOTAT, BERCEAU DU CINÉMA
 LA MUSCATELLE
 LA NIADO CARNOUSSENCO
 LA POULIDE DE GEMO
 LES AMIS DE MICHEL SIMON
 LES BOULOMANES CIOTADENS
 LE CLUB DE BRIDGE
 LE PETIT THÉÂTRE
 LES AMIS DU VIEUX LA CIOTAT
 LES ANCIENS DES CHANTIERS NAVALS CIOTADENS
- LION'S CLUB LA CIOTAT LUMIÈRES
 L'ORCHESTRE TERRY DAGIL
 LOU DAÏRI
 LSR
 LYRIC'S
 MAISON POUR TOUS LÉO LAGRANGE
 MILLE ET UNE NUITS
 MODERN DANSE ATTITUDE (MDA)
 MTG WARRIORZ
 OCCP
 ORIENDALUZ
 PARENTS D'ÉLÈVE DU CONSERVATOIRE (APECC)
 PARENTS D'ÉLÈVE DE L'ÉCOLE SAINT ANNE
 PLONGÉE PASSION
 PREMIÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC
 RIRE EN PROVENCE
 ROTARY CLUB LA CIOTAT – CEYRESTE
 SH'CRÉATION
 SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER
 SOCIÉTÉ DES RÉGATES
 SOCIÉTÉ NAUTIQUE
 SOLIDARI'TERRE
 SPORT NAUTIQUES RÉCRÉATIFS
 SQUASH CLUB
 STAR LIGN'
 STUDIO MEYES
 TENNIS CLUB
 TOI L'ENFANT INNOCENT
 TOUT POUR LA MUSIQUE
 TROUPE PAROLES D'UN SOIR
 VÉLO CLUB CIOTADEN
 VÉLO CYCLO LA CIOTAT (AVCC)
 ZYGO

Partenaires

- CAPITAINEURIE DU PORT-VIEUX
 CARREFOUR
 COFELY – GDF SUEZ
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE
 DE L'EQUIPEMENT
 GAP CLUB
 GL EVENTS
 LES COMMERÇANTS DE LA CIOTAT
 LES POMPIERS DE LA CIOTAT
 MÉDIACOM
 OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
 PARKING VINCI
 QUICK AUBAGNE
 SEMIDEP
 SNEF
 SOGERES
 SPORTS 2000
 VILLES DE CARNOUX, GÉMENOS ET CEYRESTE
 YJA



Le hissage de la structure réalisée par les anciens des chantiers navals de l'association Vence a marqué le coup d'envoi du Téléthon



Les membres du Canot de sauvetage n'ont pas hésité, malgré le froid, à se sont relayés de jour comme de nuit pour nager dans le Port-vieux



Le groupe de hip hop All styles

défilé des créations d'Isabelle Canadas, styliste ciotadenne, qui avait confectionné pour l'occasion des tenues des années 1920 aux années 1940. «L'idée était de coller avec le thème guinguette. Je me suis donc préparée un mois et demi avant le Téléthon, en faisant des recherches sur cette époque», explique la créatrice. La troupe «Paroles d'un soir» a ensuite pris la relève de la guinguette en proposant un spectacle musical de chansons d'entre les deux guerres, spécialement préparé pour l'occasion. Le bal musette de l'orchestre Terry Dagil a lui battu la mesure, pour le plus grand plaisir du public...

Non loin de la guinguette, la compagnie de l'Art dans l'Air et les étudiants de l'Université Paris Sud ont offert un spectacle impressionnant de danse voltige et escalade, sur le campanile du musée de La Ciotat, puis le lendemain, depuis le grand portique du site naval en s'élançant de 40 mètres de haut... Les célèbres musiciens Moussu'T et Lei Jovents, que l'on ne présente plus, ont également participé au Téléthon, en chantant «A La Ciotat», suivis du groupe Hip Hop «All Styles». Sans oublier l'étoile montante de La Ciotat, Lyloo, qui a tenu à être présente au moment du lancement du Téléthon, tout comme Elodie, Miss La Ciotat 2009.

A quelques mètres de là, un immense chapiteau tenu par Josy Valençot de l'association Toi l'enfant innocent, avait été dressé afin d'accueillir des spectacles de danse, présentés par les clubs de La Ciotat, qui se sont succédés tout au long du Téléthon. Aux côtés de Josy Valençot, les bénévoles du Vélo sport ciotaden ont tenu une buvette qui remporté un vif succès.

D'autres stars, locales cette fois, ont offert à la foule un spectacle inoubliable... Les jeunes élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Saint-Jean – plus d'une centaine - ont chanté une création de Bernard Di Domenico. De renommée internationale, cet auteur compositeur, qui a notamment écrit les chansons de Patrick Fiori et Julie Zenatti, a ainsi aidé les enseignants, fortement impliqués, à préparer la chorale durant deux mois, en partenariat avec l'association «Rire en Provence», pour offrir au public ce merveilleux spectacle.

Les petites élèves de l'école élémentaire de Sainte-Anne ont eux aussi participé au Téléthon. L'association de parents d'élèves de l'école, APEL, a en effet organisé, avec le soutien de l'équipe enseignante, des ateliers de création d'objets de Noël aux enfants et parents : sel parfumé, bougeoirs, bibelots... toutes ces créations aux airs de fêtes ont ensuite été vendues à l'occasion d'un goûter, également préparé par les enfants et leurs parents, dans l'enceinte de l'établissement. Le produit des ventes étant reversé à l'AFM.

Une vingtaine de Ciotadens ont également connu quelques heures de médiatisation, puisqu'ils ont fait le déplacement jusqu'à Paris, aux côtés du docteur Nicolas Lévy, d'Orane Darche et de l'animateur Frédéric Soulié, pour représenter notre Ville lors du jeu télévisé qui mettait en compétition les communes ambassadrices.

Les trente heures de ce marathon de la solidarité se sont achevées avec une immense satisfaction générale face aux dons récoltés, mais aussi, avec la conscience qu'ensemble, on est plus forts que tout...

L.D.



Moussu'T et lei jovents



Voltige et escalade avec la compagnie l'Art dans l'air

La Mairie à votre service

La Ciotat Proximité

08000 13 600

numéro vert appel gratuit

Pour toutes demandes
d'intervention :
propreté,
entretien,
équipements
sur les espaces
publics

La Ciotat



Lucille BELCHI

Directrice d'Agence Société Générale La Ciotat

«Je tiens à vous assurer que mon équipe et moi-même mettrons tout en œuvre pour vous offrir un service de qualité dans le cadre d'une relation de confiance renouvelée»



Afin de vous assurer un service de qualité et de bonnes conditions de confort et de confidentialité.

Votre Agence Société Générale de la Ciotat a entrepris des travaux de rénovation et de réaménagement intérieur.

Pendant cette période, toute l'équipe vous accueillera devant l'Agence :

Société Générale de la Ciotat

9 BD ANATOLE France
13600 La Ciotat

☎ 04-42-08-82-82

du lundi au vendredi
de 8h25 à 12h15 et 13h25 à 16h45

...Suite à la prochaine édition «Déménagement dans les nouveaux locaux»

A très bientôt !

Lucille BELCHI et son équipe



On est là pour vous aider

Réunion
de
quartier



La Ciotat Ouest, débat public

Le 24 novembre dernier, le maire Patrick Boré a convié les habitants du quartier La Ciotat Ouest à une réunion publique organisée à l'école maternelle Louis-Pourcelly.

En présence de nombreux élus et suite à la visite du quartier du 10 novembre, le maire a répondu à de nombreuses questions posées par les riverains du quartier La Ciotat Ouest.

Le futur Parc national des Calanques a ainsi été au cœur de ce débat public. Le maire a rappelé l'adhésion de la ville de La Ciotat au projet de création de parc national, «à condition que soient respectées les observations spécifiées par le Conseil municipal concernant les territoires de la commune. Je veillerai notamment à ce que seule la partie du territoire souhaitée par la Ville soit soumise à enquête et que sa réglementation soit conforme à notre délibération. Notre objectif est bien sûr de garantir les intérêts des riverains, comme des associations».

Une autre préoccupation des habitants portait sur la voirie, notamment sur la demande d'enfouissement des lignes électriques en raison de la vétusté ou de l'impraticabilité des poteaux électriques. «La mise en discrétion est un programme à long terme que nous avons engagé dans différents quartiers de la commune, notamment en centre-ville», a précisé le Maire.

Au manque de propreté et de points d'apports volontaires constaté par des riverains à proximité des chantiers navals, le maire a répondu que le problème serait réglé, rappelant que la propreté urbaine fait partie des dossiers prioritaires de l'équipe municipale.

L.D.



Annie, la diva ciotadenne d'X-Factor

Grâce au télé-crochet de la chaîne W9, l'auxiliaire de vie a touché de près les étoiles et pourrait bien décrocher son premier single. Rencontre.



Luz Casal et Mauranne lui ont porté chance. *«J'ai eu trois oui. Ils ont été estomaqués»*, lâche-t-elle avec la gouaille d'une enfant de La Ciotat et le regard encore rempli d'étoiles. C'est que, des stars, Annie Cumplido, une auxiliaire de vie de 45 ans, en a rencontré ces dernières semaines. Là-haut, à Paris, elle a touché de près le bonheur. *«Trop vieille pour la Nouvelle Star»*, elle s'était jetée sur son ordinateur pour s'inscrire à X-Factor, le télé-crochet «ouvert à tous» de la petite sœur de M6, W9. Le 27 août dernier, à Marseille, lors des présélections, elle est touchée par la grâce. Son interprétation de «Toutes les Mamas» de Mauranne renverse le sélectionneur. Même chose le lendemain. Sa voix met le jury KO. Julie Zenatti, Marc Cerrone et Alain Lanty lui remettent le précieux sésame et Annie s'envole pour Paris. Dans la catégorie + de 25 ans. *«J'étais la plus vieille et la moins expérimentée, confie-t-elle. A part quelques tours de chants dans les bars et les restaurants...»*. Mais Annie a du coffre et de la volonté à revendre. Elle franchit les étapes et se hisse jusqu'au premier prime en reprenant Madonna, Véronique Sanson ou encore Chimène Badi. Puis, le 9 novembre, c'est... l'horreur. Les caméras, l'œil sévère du jury, le son, le stress... et cette maudite chanson d'Abba ! *«J'étais tétanisée. Déjà que je ne suis pas top en anglais, cette chanson a des phrases qui n'en finissent pas. Même les refrains sont compliqués»*. *«Manque de finesse»*, *«fausses notes»*, *«trop de puissance»*... les jurés ne sont pas tendres avec la Ciotadenne. Mais le public la soutient. Annie enchaînera trois autres primes, avant l'élimination le 30 novembre dernier. *«Je ne pensais jamais arriver jusque là. Quand j'ai vu le niveau, j'étais persuadée de partir au premier prime»*, concède-t-elle de retour «au bercail» où désormais, on l'arrête dans la rue pour la féliciter. Tout sourire, elle glisse sur le ton de la confiance : *«J'ai reçu une proposition pour un single. Rien n'est signé mais c'est en bonne voie»*. Même si elle ne rencontre pas le succès, cette aventure, musicale et humaine, lui aura toutefois permis de rencontrer l'amour... Alors, en attendant de réaliser son fantasme le plus fou, chanter avec Jean-Jacques Goldman, notre diva ciotadenne savoure son bonheur. **L.R.**



La Ciotat ne manque pas de sel

Depuis sa création à La Ciotat en janvier 2009, ce réseau d'entraide qui permet des échanges de services basés par un paiement en grains de sel, a fait des adeptes.

Un an déjà pour Ciotasel ! «... et 150 inscriptions», proclame Hervé Deroeux le président, qui a créé des Systèmes d'échanges locaux (SEL) partout où il a habité. «Ces échanges se font entre personnes de tous horizons, dans un climat amical et solidaire». On peut échanger du bricolage, des cours du soir, du jardinage, du repassage, ou encore des séances de coiffure, du covoiturage, du troc d'affaires et même des conseils administratifs ! Au départ, chaque adhérent, pour 11 € annuels, dispose de 300 grains de sel. L'heure de services est évaluée à 60 grains, le travail manuel étant égal au travail intellectuel. L'avantage du réseau, c'est que l'on peut s'adresser aux SEL dans d'autres villes. Votre voiture est en panne ? Il y aura toujours un volontaire pour venir vous chercher. Le président quant à lui, anime des ateliers mémoire et informatique à la maison des associations. Il insiste sur les valeurs humanistes que véhiculent le SEL, et la convivialité indispensable : il ne se passe pas une réunion qui ne soit suivie d'un repas partagé... Ainsi en sera-t-il de l'assemblée générale, fixée au 22 janvier, à 18h30, à la salle Saint-Marceaux. «L'association vit grâce au volume d'échanges qu'elle génère - 4 échanges par adhérent et par mois en moyenne - et par les relations humaines qu'elle développe au cours de ses soirées. Nous avons noté une montée en croissance d'adhésions depuis le Forum des associations et suite à notre reportage diffusé sur la Cinq».

C.G.H.

Contact : 06 03 22 70 41 – Courriel : ciotasel@gmail.com - Site Internet : <http://ciotasel.free.fr>

MÉMOIRE

Les élèves de Louis-Benet se souviennent



Les Anciens de l'école d'apprentissage des chantiers navals racontent...

Réalisé par Cri Mémoire, le film projeté le 17 janvier à 18h à la salle Saint-Marceaux est une première : raconter, avec les souvenirs de ses apprentis, l'histoire de l'école qui a formé tous les ouvriers des chantiers navals, des années 20 à leur fermeture en 1986. A l'époque on n'avait pas le choix : à 14 ans, on y entrait et, grâce à l'enseignement qui y était dispensé, la plupart gravissait les échelons... Les témoignages sont appuyés par des photos d'archives et des objets réalisés, que beaucoup ont conservés. On y suit également l'évolution de la formation, au début, lorsque les cours avaient lieu sur le site même des chantiers, et à partir de 1957, à l'école d'apprentissage Louis-Benet.

La parole est donnée aux élèves de chaque corporation : la chaudronnerie mythique, avec sa salle de traçage qui laissait imaginer le futur navire, puis les menuisiers, les ajusteurs et les tourneurs, les électriciens... Les enseignements comprenaient aussi des matières générales comme la gymnastique à la palestre, et même des projections de cinéma pédagogique ! L'association des Anciens de Louis-Benet, son président Claude Dufour et son trésorier Paul Marchetti, ont réveillé la dynamique des souvenirs, avec à l'écran messieurs Leneutre, Vitiello, Pastorino, Dauba, Coussy, Rostaing, les frères Delsour, et bien d'autres... Réalisé par Christiane Ganteaume et Isotta Trastevere, ce film sera projeté à l'issue de l'assemblée générale des Anciens de l'école d'apprentissage Louis-Benet. **C.G.H.**

AGRICULTURE



L'AMAP, c'est chou !

L'association pour le maintien de l'agriculture paysanne permet aux producteurs locaux de livrer des produits sains, au juste prix et sans surproduction, ni mévente.

Le principe de l'AMAP est simple : le client achète en début de saison une part de la récolte de l'agriculteur - à payer en une ou plusieurs fois - qui s'engage à cultiver selon une charte de l'agriculture paysanne. En échange chaque semaine, d'octobre à avril, un panier de produits frais l'attend. Les distributions ont lieu le jeudi à la ferme Pierre Zoubkoff, chemin de Saint-Antoine à Saint-Cyr, et le mardi de 18h30 à 19h30, à La Ciotat, devant la Maison pour tous Léo Lagrange, avenue Jules Ferry. Le panier contient un choix de légumes de saison et le collectif de gestion de l'association a sélectionné en complément une liste de producteurs associés, qui proposent du miel, des pommes, des noix, et aussi du vin, des fromages, agneaux, fruits, etc. On compte à ce jour près de 220 AMAP dans notre région. Beaucoup sont affiliées à l'association Alliance Provence, qui édite un journal, «Les Brèves d'Alliance Provence», à l'intérieur duquel il est possible de soutenir les paysans.

C.G.H.

La Ciotat au début du Consulat

Ancien professeur de Lettres à la retraite, Roger Klotz a profité de son temps libre pour consulter régulièrement les riches archives communales de La Ciotat.

A partir des recherches menées avec l'aide des agents du service municipal des Archives, ce docteur en Lettres, spécialisé en littérature et histoire provençales a écrit plusieurs textes retraçant l'histoire de la ville. Il nous fait découvrir ici, grâce aux délibérations des conseils municipaux de l'époque, La Ciotat au début du Consulat.



Illustrations : Archives municipales



n 1800, le Premier Consul crée le corps préfectoral et instaure la tutelle administrative des communes. Que pouvons-nous savoir sur La Ciotat en ce tout début de XIX^{ème} siècle ? Le siècle débute à La Ciotat dans un climat de guerre. Le 18 messidor, An 8 (8 juillet 1800), Lazare Carnot, ministre de la Guerre, écrit au préfet et demande à la Nation un effort supplémentaire pour lutter contre une Angleterre inquiète de voir grandir, non loin de ses rives, la puissance de la jeune République¹. Bonaparte a hérité d'une guerre engagée en 1792, contre une Europe coalisée autour de l'Angleterre, qui n'accepte pas la

réunion de la Belgique et de la France. Les hostilités se termineront avec la Paix d'Amiens en 1802. Par décret du 18 germinal, an VIII (9 avril 1800), le premier consul nomme Bernardin Ramel, maire de La Ciotat, Antonin Fontenelle Auger, premier adjoint et Besson second adjoint. L'administration municipale reçoit l'instruction d'installer la nouvelle municipalité le 21 floréal, an VIII (11 mai 1800). Né le 16 juillet 1752 à Aubagne, Bernardin Ramel est médecin. Après avoir exercé à Aubagne, cet officier de santé s'est fixé à La Ciotat. Dès l'an VI, il apparaît comme secrétaire du conseil municipal



La Ciotat avant la Révolution

de La Ciotat. Cet ardent républicain, que Bonaparte venait de nommer préfet des Bouches-du-Rhône, était un ami de Charles Delacroix. Ramel semble ainsi se situer dans le sillage politique du 1er consul. Risquant de devenir aveugle, Ramel se retirera en l'an XII (1803). Le conseil municipal, également nommé par l'administration consulaire, comprend 30 membres. Cela signifie que la commune comprend plus de 5 000 habitants. On trouve dans ce conseil surtout des propriétaires, quelques officiers de marine et des artisans (tailleur, tisseur, menuisier, boulanger), en plus de Bernardin Ramel, deux autres officiers de santé², un regretier³. 58 % des membres de ce conseil sont économiquement des bourgeois ; la moitié d'entre eux sont des propriétaires. En accédant au pouvoir, Bonaparte s'appuie sur une bourgeoisie qui a ainsi confisqué la Révolution à son profit.

La Ciotat connaît, depuis 7 ou 8 ans, une période de crise économique. La Ville, endettée, envisage de vendre l'ancienne maison commune et la forêt communale. Le conseil municipal signale «la détresse absolue»⁴ de l'hospice civil. L'assemblée communale se propose alors de créer un octroi sur la viande fraîche ou salée, de 2 centimes et demi la livre. La Ciotat se dépeuple. Au début de la Révolution, la ville comptait 6 164 habitants; en l'an X (1802), elle n'en a plus que 5 400. Compte tenu de la diminution du blé, le prix de la livre de pain monte avec rapidité. Ainsi, le 7 prairial, an 8 (28 mai 1800), le conseil municipal en fixe le prix à 17 centimes et demi. Le 7 thermidor suivant, il passe à 4 sols, 1 liard, c'est-à-dire à 81 centimes. Les conditions géographiques semblent augmenter la crise économique : le conseil municipal note que les oliviers sont placés dans les fentes des rochers; les pluies faisant partir la terre, l'olivier devient rabougri et périt par le froid ; le «terroir»⁵, sec, aride, sablonneux, stérile et pierreux, ne produit qu'à force d'engrais et lorsqu'il pleut. En brumaire, an X (octobre 1801), un orage ravage plus de 200 propriétés, provoquant la perte de la récolte des olives. La fin

de la Révolution et l'instauration du Consulat marquent, pour La Ciotat, le début d'une période de déclin économique. **ROGER KLOTZ**

1 Lettre reproduite dans le registre des délibérations du conseil municipal de La Ciotat (Archives municipales de La Ciotat).

2 Les officiers de santé avaient des connaissances plus restreintes que les docteurs en médecine. Dans Madame Bovary de Flaubert, le mari de l'héroïne était officier de santé.

3 Francisation d'un terme provençal signifiant revendeur.

4 Registre des délibérations du conseil municipal de La Ciotat (Archives municipales de La Ciotat).

5 Francisation du mot provençal «terraire», au sens de terrain.

Comment l'écriture vient aux jeunes gens

LE PREMIER ATELIER D'ÉCRITURE DU COLLÈGE VIREBELLE A DONNÉ LIEU À UNE PUBLICATION. UN OUVRAGE LUDIQUE EN FORME DE PLONGÉE DANS UN HLM PAS SI ORDINAIRE.



ans *La vie, mode d'emploi*, Georges Perec s'amusa à radiographier, étage par étage, palier par palier, appartement par appartement, un immeuble typiquement parisien. C'est à ce roman pas comme les autres que fait irrésistiblement penser l'ouvrage collectif intitulé *L'immeuble d'en face* réalisé par l'atelier d'écriture du collège Virebelle, qui se réunissait entre 13h et 14h une fois par semaine l'an dernier. Un livre ludique, autoédité et tiré à 30 exemplaires, dans lequel chaque jeune participant s'est vu confié la délicate mission de tirer le portrait à l'une des familles qui peuplent un HLM imaginaire. Autant dire que Nathalie Marrot et Evelyne Cavahé, les deux professeurs qui ont lancé cette jolie initiative, ont visé haut pour une première expérience.

«Au début, bien sûr, tout n'a pas été facile mais la dizaine d'élèves volontaires a rapidement pris les choses en main», raconte Nathalie. Chacun s'est mis à imaginer une famille, avec un passé, des caractères donnés, des liens entre les personnages... Lorsqu'ils ont commencé, ils n'avaient pas forcément conscience qu'ils pouvaient être lus mais rapidement, ils se sont pris au jeu. Notre but, c'était de dédramatiser l'acte d'écriture, de leur montrer qu'on peut y prendre du plaisir, tout en leur apprenant au passage des techniques littéraires». Astrid, Estelle, Hedi, Julie, Julien, Lise, Malicia, Manon, Mathilde et Sara, des élèves de sixième, de cinquième et de troisième, peuvent être fiers du travail accompli. Certains participent d'ailleurs à la deuxième édition de cet atelier d'écriture. Le thème du prochain livre ? Chuttt, c'est encore un secret...

E.B.



C.E.

CONCOURS

Dessine-moi La Ciotat

Tous les enfants ont été récompensés pour leur talent lors de la remise des prix du concours de dessin, organisé par l'office municipal de Tourisme.

Au total, une vingtaine d'enfants ciotadens de 3 à 7 ans ont participé à cette première édition sur le thème «La Ciotat...en vacances». «Le concours s'est déroulé au printemps dernier et tous les dessins ont été affichés à l'office de Tourisme durant l'été. Ce sont les touristes qui ont voté pour leurs dessins préférés», précise Liliane Siréta, directrice de l'OMT. «A travers ce concours, ajoute Jean-Louis Bonan, adjoint au maire délégué au Tourisme, notre démarche était de créer un lien entre la population locale et les touristes. Il s'agissait aussi de découvrir avec les yeux d'un enfant ciotaden ce que pouvait représenter La Ciotat en vacances».

Le premier prix, la sortie en mer à la découverte des baleines et dauphins en Méditerranée, offerte par l'agence Via Provence – partenaire de l'office de Tourisme, est revenu à Franck Chassan. Manon Gambin a remporté le 2e prix, une visite des calanques en bateau, offerte par les Amis des calanques, tandis que le 3e prix, une visite du château de la Barben, a été décerné ex aequo à Vincent Aroussi et Justine Dumoulin. Les autres participants se sont vus remettre des entrées pour les zoos de la Barben et de Bandol, des kits de peinture par Pébéo et même un jouet pour la plus jeune des participantes âgée de seulement 3 ans ! De nombreux lots du Conseil général et du Conseil régional ont également été distribués. «Pour ce concours, il n'y a pas eu qu'un seul gagnant, se réjouit Liliane Siréta, puisque, grâce à nos partenaires*, tous les enfants ont été récompensés pour leur participation : jeux, confiseries, porte-clés..., sans oublier le savoureux goûter de clôture». Suite à l'engouement des enfants et des touristes, l'opération pourrait bien être renouvelée l'an prochain.

L.D.



1er Prix attribué à Franck Chassan

(* Peinture Pebeo, Via Provence, Voyages Provence, Château de la Barben, zoos de la Barben et de Bandol, Les amis des calanques de La Ciotat, Conseil général, Conseil régional, Carrefour La Ciotat.



TALENT

Lumière sur les artistes amateurs

La chapelle des Pénitents bleus ouvre une nouvelle fois ses portes aux artistes amateurs lors du salon Les Lumières de l'art.

Du 14 au 24 janvier, la ville de La Ciotat organise la nouvelle édition des Lumières de l'art et offre ainsi aux artistes amateurs la possibilité d'exposer une de leurs œuvres aux yeux du grand public. Devenu un grand classique de la vie culturelle locale, ce salon des arts ouvre la programmation 2010 de la chapelle des Pénitents bleus et compte, cette année encore, plus d'une centaine de participants. «*Nous ne faisons pas de sélection parmi les artistes qui souhaitent participer au salon, mais nous constatons d'année en année, la présence d'une qualité artistique toujours plus intéressante*», souligne Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Vie et Patrimoine culturels. Un jury, présidé par le peintre Daniel Brancato, récompensera une création dans chaque catégorie représentée : huile, photographie et dessin/aquarelle/techniques mixtes. L'artiste, dont l'œuvre aura été la plus appréciée parmi les trois catégories, recevra le Grand Prix Lumières de l'art 2010. Les gagnants, désignés lors du vernissage de l'exposition, le 13 janvier à 18h30, se verront notamment offrir une semaine d'exposition à la galerie du Port (deux pour le Grand Prix). La parole sera également laissée au public qui pourra voter pour son œuvre préférée pendant le salon. Résultat le 22 janvier. **E.G.**

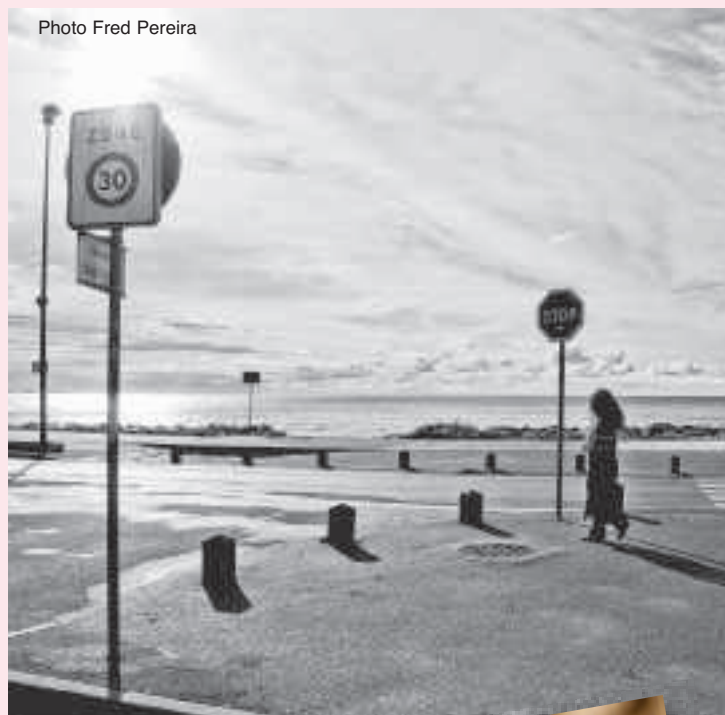
Salon des arts «Lumières de l'art», chapelle des Pénitents bleus, du 14 au 24 janvier, du mardi au dimanche, de 14h à 18h.

IMAGE

Un mois de janvier photogénique

Deux expositions consacrées à la photographie se succèdent en janvier à la galerie du Port.

Du 6 au 17 janvier, l'association Action de coordination des loisirs et accueil pour les personnes âgées (ACLAP) propose aux Ciotadens de découvrir les photographies en noir et blanc de Lionnel Briot et Ricardo Telerman. L'exposition *Haute lumière, jeux de rides et beauté du grand âge* présentera, dans une première partie, des portraits de personnes âgées et des clichés mettant en valeur leurs hobbies. Le deuxième volet de l'exposition sera, quant à lui, consacré aux «jeux de rides» de nos seniors. «*L'idée : passer de la vue à la photo, fixer*



le beau, le charme du temps passé». Du 18 au 24 janvier, ce sera au tour de Fred Peirera et Corine Gerin d'exposer leurs photographies. Gagnant d'un concours photo organisé par les Centres hospitaliers de La Ciotat, Aubagne et Allauch, Fred Pereira, proposera ici des œuvres en noir et blanc qui traiteront, notamment, de la solitude. Revenu à la photo depuis l'apparition des technologies numériques, l'artiste met en avant des sujets qui «*permettent d'exprimer des sentiments*». Corine Gerin, qui «*aime montrer la beauté de ce qui l'entoure à travers des images argentiques ou numériques*», proposera, quant à elle, des photographies dédiées à son animal favori, le chat.



E.G.

Lionnel Briot et Ricardo Telerman, du 6 au 17 janvier, de 10h à 17h
Fred Peirera et Corine Gerin, du 18 au 24 janvier, de 10h à 12h et de 14h à 19h



Dimanches en musique

Grâce à l'association **Autour du piano**, les dimanches ciotadens prennent des airs de musique classique.

Pour la 3^e année consécutive, l'association **Autour du piano** organise, avec le soutien de la ville de La Ciotat et ses partenaires, les Dimanches musicaux.

Au programme, des concerts de musique classique donnés au théâtre du Golfe, de 11h à 12h, sous la présidence d'honneur du chef d'orchestre Serge Baudo.

Le 31 janvier, le flûtiste et piccolo solo de l'opéra de Marseille Jean-Louis Beaumadier, en duo avec le pianiste Jacques Raynaud, mettra Milhaud, Albeniz et Fauré à l'honneur et présentera également au public plusieurs pièces pour piccolo.

Le 7 mars, le baryton-basse Jean-Christophe Maurice et la pianiste Elisabeth Guironnet interpréteront un lied de Schubert : *Le chant du cygne*.

Le 25 avril, la place sera laissée à Mozart et Brahms avec un quatuor composé de la violoniste Laurence Monti, de l'altiste Alain Pelissier, du 1^{er} violoncelle de l'opéra Bastille Frédéric Lagarde et d'Elisabeth Guironnet.

«*Nous sélectionnons les meilleurs musiciens professionnels de la région*», souligne André Guironnet, président d'Autour du piano. Une organisation sans fausses notes pour l'association qui souhaite avant tout intéresser un large public à la musique classique.

E.G.

*Fagem-Ab5, Stilog-ist, Taste, CNM

MUSIQUE

En Février, on connaît la musique à La Ciotat

AVEC LES MUSICALES DE FÉVRIER, ON DIRA AU-REVOIR À L'HIVER EN MUSIQUE CETTE ANNÉE ENCORE.

À La Ciotat, chaque mois a sa propre vocation culturelle. C'était le vœu de Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Culture, et pour la deuxième année consécutive, la fin de l'hiver sera swinguante avec *Les musicales de février*, une série de concerts résolument éclectique. «*Comme l'an dernier, nous avons fait appel aux talents ciotadens, à commencer par les élèves du Conservatoire municipal de musique Zino-Francescatti, mais nous avons voulu aussi ouvrir ces Musicales de février en faisant appel à des groupes professionnels*», explique l'élu. Dès le vendredi 5 février, à 20h30 à la chapelle des Pénitents bleus, vous pourrez par exemple entendre le groupe de Polyphonies corses A Vuciata. Le dimanche 7, à 17h au théâtre du



Golfe, la Ville et le club Kiwanis s'associent pour vous proposer un concert au profit des enfants handicapés. A l'affiche, entre autres artistes de grand talent, le violoncelliste Jean-Eric Thirault. Le 16 février, attention, événement : l'orchestre symphonique de Minsk se produira en l'église Notre-Dame à 20h30. Le 20 février, à 20h30 au théâtre du Golfe, rendez-vous avec le groupe ciotaden Marie-So pour une soirée très brésilienne. Enfin, le dimanche 28, à 17h au théâtre du Golfe, André Gabriel et ses amis donneront le spectacle joué et chanté *L'univers sonore d'Alphonse-Daudet*. Les artistes peintres seront également à l'honneur et exposeront dans la chapelle des œuvres sur la thématique de la musique.

E.B.

Le programme complet des Musicales de février est disponible sur le site de la Ville, www.mairie-laciotat.fr.



LIVRES

Des bateaux et des hommes, nouvelle édition

Face au succès remporté par la première édition du catalogue publié à l'occasion de l'exposition «*Des bateaux et des hommes*» au printemps 2007, la Ville a réédité cet ouvrage. La nouvelle édition est enrichie grâce à un minutieux travail de recherche effectué par les membres de l'association **Joseph-Edouard Vence**. La plupart des anciens du chantier naval que l'on peut voir sur certaines images ont pu être identifiés, permettant de légendiser ces clichés.

En vente en mairie, auprès du service des Archives municipales - 10 €

Tarif : 16 €,
tarif réduit : 12 €,

gratuit pour les moins de 12 ans
Abonnement pour 4 concerts : 44 €,
pour 3 concerts : 33 €

Association **Autour du piano** :
autourdupiano@orange.fr

Renseignements et réservations :
04 42 71 41 09 - 06 82 80 23 35

CAP VTT

20 ans d'aventures

L'association Ciotat aventure passion a soufflé, en décembre dernier, ses vingt bougies à la salle Paul-Eluard.

Le vingtième anniversaire de Cap VTT, qui s'est déroulé il y a peu en présence du maire et de très nombreux adhérents, a été l'occasion pour Daniel Allaix, président et fondateur de Ciotat Aventure Passion, de rappeler les meilleurs moments de l'association. Parmi eux, le raid VTT en Islande en 1991, avec 25 jeunes Ciotadens partis sur les traces d'Eric Le Rouge, où un car avait été transformé en garage à vélos. Ou encore, quelques années plus tard, un autre raid, au Maroc cette fois, avec la traversée des paysages

fantastiques de l'Atlas... Côté humanitaire, l'opération la plus émouvante reste incontestablement l'installation de préfabriqués à Sfax en Tunisie par une quinzaine d'Rmistes, en partenariat avec Santé-Sud, pour ériger une ferme thérapeutique pour handicapés. Si l'aventure et la passion sont bien au menu de tous ces raids et expéditions à travers le monde,

l'association souhaite aujourd'hui se recentrer sur la pratique du VTT sous toutes ses formes. Affilié à la Fédération française de cyclisme, avec l'agrément Jeunesse et Sport, le club anime une école de VTT qui entraîne les jeunes à partir de 11 ans les mercredis de 14h à 17h, et les adultes le samedi de 14h à 17h. Sans oublier les sorties le vendredi et le dimanche, ainsi que les raids pendant les vacances. «Nous formons les jeunes à la pratique du VTT, explique Daniel Allaix, mais aussi à l'organisation de randonnées, avec découverte de la nature dans le respect de l'environnement. Ce qui n'exclut pas la compétition pour ceux qui le désirent». A ce jour, une cinquantaine de membres dont plus de trente licenciés viennent, en toute convivialité, goûter aux joies de ce magnifique sport de pleine nature.

C.G.H.

Prochains raids prévus cet été au Champsaur et dans les Pyrénées - Tél. 06 12 33 68 90

LOISIR

Faites le plein de sorties avec la carte Jeun+

Avec la carte Jeun+, les Ciotadens bénéficient de nombreux avantages tout au long de l'année et se voient proposer des sorties spécialement organisées pour eux.

Ils étaient neuf, le 18 novembre dernier, à prendre part au «challenge kart jeunes» organisé par le Bureau information jeunesse de la ville de La Ciotat sur le circuit du Castellet. Les participants, tous détenteurs de la carte Jeun+, ont ainsi pu mesurer leur talent de pilote dans une course de kart et repartir avec un diplôme illustré par une photo de groupe. Le tout, pour 30 € de moins que le prix habituellement pratiqué pour cette activité, transport, encadrement et animation compris. Un «plus» non négligeable pour tous les détenteurs de la carte Jeun+ qui sont d'ores et déjà conviés à participer à une séance de paint-ball, prochaine sortie qui promet d'être haute en couleurs ! Délivrée gratuitement, la carte donne également accès à plusieurs réductions (permis de conduire, places de concerts et de cinéma,...) et entrées gratuites (piscine municipale), etc. Les Ciotadens âgés de 14 à 25 ans qui souhaitent bénéficier de tous ces avantages, n'ont plus qu'à courir au BIJ pour remplir leur dossier d'inscription (*).

E.G.

* Pièces nécessaires à la constitution du dossier : pièce et photo d'identité, justificatif de domicile, certificat d'hébergement si le justificatif de domicile n'est pas au même nom que le titulaire, autorisation parentale pour les mineurs (à retirer sur place), 2 enveloppes timbrées libellées aux nom et adresse de l'adhérent.

BIJ : 19 avenue Fernand-Gassion - Tél. 04 42 08 83 06 - Courriel : bij@mairie-laciotat.fr



- ANPE : 08 11 55 01 13
- BASE NAUTIQUE MUNICIPALE : 04 42 84 58 60
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 04 42 08 13 18
- BUREAU INFORMATION JEUNESSE : 04 42 08 83 06
- CCAS : 04 42 08 88 39
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 08 20 25 13 10
- CAPITAINERIE : 04 42 08 62 90
- CARTREIZE : 04 42 08 41 05
- CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18
- CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00
- CENTRE MEDICAL MUTUALISTE : 04 42 08 83 30
- CENTRE MEDICOSOCIAL : 04 42 83 53 95
- CINEMA LUMIERE : 08 92 68 09 75
- CIOTABUS : 04 42 08 90 90
- CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80
- COMMISSARIAT DE POLICE : 04 42 83 83 40
- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE : 04 42 08 53 94
- CYBER-BASE : 04 42 83 85 57
- DÉCHETTERIE : 04 42 71 53 93
- FRANCE TELECOM : 08 00 03 10 14
- GARE SNCF : 08 36 35 35 35
- GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 83 90 39
- LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE (107 FM) : 09 50 73 64 11
- LA CIOTAT PROXIMITE : 0 8000 13600
- LA POSTE : 04 42 83 80 60
- MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS : 04 42 83 85 50
- MEDECINS 24H/24 : 15
- MISSION LOCALE : 04 42 08 80 50
- MUSEE CIOTADEN : 04 42 71 40 99
- OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : 04 42 08 61 32
- POLICE MUNICIPALE : 04 42 08 65 38
- PRÉVENTION ANIMATION JEUNESSE 04 42 83 85 90
- RGA (101.6) : 04 42 83 47 37
- SECOURS EN MER : 16 16 D'UN FIXE OU D'UN PORTABLE
- SOCIETE DES EAUX : 08 10 40 05 00
- TAXIS : 04 42 83 32 32 / 04 42 08 60 60
- THEATRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87
- URGENCES EDF : 0 810 333 113
- URGENCES GDF : 0 810 800 801
- URGENCES POLICE : 17
- URGENCES POMPIERS : 18



**Théâtre
du
Golfe**



Fait divers et conte de fée

Une variation autour du personnage de la Fantine des *Misérables* pour les grands, un conte des frères Grimm pour le jeune public, c'est le programme de janvier au théâtre du Golfe.

Les classiques tiennent le haut de l'affiche cette saison au théâtre du Golfe. Double démonstration en janvier avec une variation autour de la figure de Fantine pour les grands et un conte inspiré des frères Grimm pour les petits. *Fantine ou le désir coupable*, d'après Victor Hugo, s'attache à l'un des principaux personnages du roman-monstre de Victor Hugo, *Les Misérables*. Abandonnée par son amant, Tholomyès, Fantine est obligée de confier sa fille Cosette aux Thénardières. Injustement licenciée et incapable de payer la pension de plus en plus exorbitante réclamée par ce couple infernal, elle finira par vendre ses cheveux, puis ses dents puis sa vertu. Vibrant plaidoyer pour la dignité des humbles, *Les Misérables* peut aussi faire l'objet d'une lecture féministe car, faible parmi les faibles, Fantine échoue dans le caniveau sans avoir commis l'ombre d'une faute, précisément parce qu'elle est une femme. La fabrique des «Arts d'à côté» lui rend justice avec cette adaptation signée Alain Blanchard, qui utilise une marionnette pour donner corps au martyr de Fantine. A découvrir le 28 janvier à 20h30 au théâtre du Golfe. Le 22 janvier, à 18h30, c'est le jeune public qui sera à la fête avec *Le Petit Tailleur*, d'après les frères Grimm, qui raconte les aventures loufoques d'un tailleur qui s'en va courir le vaste monde et y croquera des géants, une licorne, une princesse... Un conte musical aux accents «cartoonesque» à voir dès six ans. **E.B.**

Le Petit Tailleur, le vendredi 22 janvier à 18h30 et *Fantine ou le désir coupable*, le jeudi 28 janvier à 20h30 au théâtre du Golfe. Boulevard Anatole-France. Renseignements sur le site www.laciotat.com ou tél. 04 42 08 92 87.



La Fabrique des Arts d'à côté

Guy PATZLAFF

1er adjoint, délégué à la Vie des quartiers, à la Vie associative, à la Sécurité publique notamment la prévention de la délinquance, la lutte contre les incivilités, aux Affaires maritimes, à l'Hygiène et la Salubrité
Le mardi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 34

Gavino BRISCAS

Adjoint au maire, délégué au Développement économique et Développement durable, à l'Emploi, à la Formation, au Commerce et à l'Artisanat
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95 postes 88 18 - 87 75

Jean-Louis BONAN

Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire
Le jeudi de 11h30 à 13h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 71

Jean-Louis TIXIER

Adjoint au maire, délégué à la Vie et Patrimoine culturels, Vice-président de la SEMIDEP, Vice-président de la CU MPM
Sur rendez-vous 04 42 08 88 00

Mireille BENEDETTI

Adjointe au maire, déléguée à l'Education et à la Citoyenneté (vie scolaire, études surveillées, Conseil municipal des jeunes), Conseillère régionale PACA
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jeanne-Marie VANDAMME

Adjointe au maire, déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Activités périscolaires (Clae, classes de nature et garderies périscolaires), aux Centres de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux Technologies de l'information et de la communication et aux Relations européennes et internationales
Le jeudi de 14h30 à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

André GLINKA-HECQUET

Adjoint au maire, délégué aux Finances, au Budget, à l'Exécution budgétaire et à la Fiscalité
Correspondant Défense
Le jeudi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noël COLLURA

Adjoint au maire, délégué à l'Environnement et Développement durable, au Cadre de vie, aux Espaces verts, à la Propreté, à La Ciotat Proximité et aux Cimetières
Le mardi de 10h à 12h
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 30

Marie BUTLIN

Adjointe au maire, déléguée à l'Aménagement du territoire, au Plan de déplacement urbain, au Stationnement, à la Gestion des espaces publics et aux Transports
Le jeudi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Evelyne FLICK

Adjointe au maire, déléguée au Personnel et aux Relations avec les partenaires sociaux
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Régine GOURDIN

Adjointe au maire, déléguée au Social, à la Solidarité et aux Animations pour les aînés
Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 16h
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Zaven ALEXANIAN

Conseiller municipal, délégué au Logement et représentant dans les copropriétés
Le jeudi de 9h à 11h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Lionel VALERI

Conseiller municipal, délégué à la Santé-Famille et à la Petite enfance
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 21

Henri MATTEI

Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme, au Droit des sols et aux Travaux, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 20

Nathalie LAINÉ

Conseillère municipale, déléguée aux Fêtes et Evénements,
Le lundi de 15h30 à 18h
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 99

Pascal François

Lionel GIUSTI

Conseiller municipal, délégué aux Sports
Le lundi de 14h à 17h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

René CANEZI

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Max SAURIN

Conseiller municipal chargé du Parc autos
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Andrée GROS

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Gérard PÈPE

Conseiller municipal chargé des Anciens Combattants
Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Arlette SALVO

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Marie-Thérèse CARDONA

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Geneviève BOISSIER

Conseillère municipale chargée du Jumelage
Le mardi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Paul MARIA-FABRY

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Le mercredi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Pierre FRANCOUL

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nicole AUDIBERT- SPITERI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Annie GRIGORIAN

Conseillère municipale
Le lundi de 17h à 19h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Fatiha OUAUSTANI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noémie BEYRAT

Conseillère municipale chargée de la mise en place
et du suivi des contrats d'objectifs avec le tissu associatif
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Caroline MAURIN

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Les Elus de l'opposition

Aline REYNAUD

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Alain COZZOLINO

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Sylvia BONIFAY

Conseillère municipale, Conseillère communautaire
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Karim GHENDOUF

Conseiller municipal, Conseiller régional
Sur rendez-vous au 04 91 57 53 45

Jean-Pierre REPIQUET

Conseiller municipal, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous au 06 86 59 25 57

Christine ABATTU

Conseillère municipale
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard CHABAUD

Conseiller municipal
Le samedi de 10h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nathalie LACONI

Conseillère municipale
Les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

COURAGE !

Cadeau de fin d'année de Monsieur BORÉ aux employés municipaux : privatisation du service municipal d'entretien des locaux communaux.

Les employés municipaux sont en colère suite à la décision de privatiser leur service, prise par le maire Patrick BORÉ et sa majorité municipale de droite.

Le maire justifie cette décision, pour des raisons de coûts et estime que la privatisation permettra des économies pour la commune et tente de rassurer les employés communaux concernés en leur expliquant qu'ils seront tous repris par la future société.

Nous, élus de gauche, dénonçons cette décision, et cela pour plusieurs raisons.

D'une part la privatisation d'un service public, n'a jamais démontré une baisse du coût pour le contribuable ciotaden, bien au contraire, le prix de l'eau est le plus élevé du département. Le prix du service des déchets également. Dernièrement nous avons subi successivement la privatisation des parkings publics et l'augmentation de leurs coûts ; il en est de même pour la restauration scolaire.

L'ensemble de ces services sont privés, on nous a expliqué qu'ils seraient moins chers et plus efficaces... Bref des paroles d'élus de droite.

La réalité c'est que l'on paie les impôts les plus élevés du département et les services privatisés à la charge du contribuable ciotaden sont les plus chers du département.

D'autre part ce sont les employés municipaux les plus précaires, qui gagnent moins de 830 euros par mois, qui ont une ancienneté de plus de cinq années, pour une majorité des femmes qui élèvent leur enfant seul, qui sont concernés.

C'est la solidarité municipale de droite : s'il y a des économies à faire, ce n'est pas chez les employés municipaux les plus précaires qu'il faut chercher, mais ailleurs, tout le monde le sait.

L'immoralité de cette décision, dans un contexte de crise économique et à la veille des fêtes de fin d'année est intolérable, mais ne nous décourageons pas et soyons solidaires des salariés en lutte.

Groupe La Ciotat pour tous
Sylvia BONIFAY
Alain COZZOLINO
Karim GHENDOUF
Aline REYNAUD

TOUS NOS VŒUX !

En ce début d'année 2010, c'est vers vous, Ciotadennes et Ciotadens, que convergent toutes nos pensées et tous nos sentiments.

L'année qui s'achève a été particulièrement cruelle pour certains et nous formons des vœux sincères pour qu'ils voient leurs difficultés s'aplanir, leur ciel se dégager, leurs douleurs s'apaiser... C'est à eux que nous devons, en priorité, cette fraternité que la République a gravé sur ses frontons. Cette période de fêtes est l'occasion rêvée de s'en souvenir et de resserrer le lien de solidarité qui est l'apanage des civilisations accomplies.

Au-delà de la fatalité et des caprices du destin, nous savons tous que l'année qui vient sera ce que nous en ferons ! La volonté et le courage sont les seuls instruments dont nous disposions pour tenter de construire un avenir qui nous ressemble, qui soit à la hauteur de nos exigences. La volonté et le courage n'ont jamais manqué aux Ciotadens et ils en ont toujours fait preuve, tout au long de l'histoire mouvementée de cette ville.

Oui ! L'avenir nous appartient, ce bien nous est commun et il est grand temps de faire valoir nos droits ! La Ciotat compte tant de richesse, de talent et de beauté qu'elle est, hélas, l'objet des convoitises les plus égoïstes et la proie des appétits les plus féroces...

Que 2010 permette enfin aux Ciotadennes et aux Ciotadens d'être partie prenante dans les décisions qui engagent durablement notre développement économique, l'intégrité de notre environnement et la survie de nos outils éducatifs et culturels !

Que 2010 rende le droit de s'exprimer à tous les citoyens sincèrement préoccupés de la sauvegarde de notre patrimoine et de notre identité !

Que 2010 donne, aux responsables politiques de cette ville, le désir d'écouter et la capacité d'entendre les sages paroles qui s'échangent au coin de chacune de nos rues et sur le pas de chacune de nos portes...

Les élus socialistes
Christine ABATTU et
Jean Pierre REPIQUET

Comme beaucoup, nous avons lu un tract du Front National !

Que nous apprend-il ?

- L'ensemble des Elus (mais, nous, ne sommes pas cités, n'appartenant pas à la «bande des quatre») a voté l'implantation d'une mosquée sur la commune.
- Que notre République est l'inventeur de la Laïcité.

Il ne semble pas que l'auteur ait mesuré toute l'incohérence de son propos. En effet la Laïcité est «la garantie par l'Etat de la libre pratique à chacun de son culte ou de ne pas en avoir».

Une loi est efficace et reconnue par tous si elle n'admet pas d'exception !

Ainsi notre ville accueille des églises, église orthodoxe, synagogue, temple, temple bouddhiste...

Dans ces conditions quelles raisons pourrait-on invoquer pour refuser à l'une des trois grandes religions monothéistes, le droit d'exister sur notre territoire à travers une mosquée ?

Ce même tract reconnaît que la Laïcité a permis d'éviter les guerres de religions dans notre pays et c'est bien le souhait de chacun.

À notre avis, il aurait été plus fort et plus clair dans la détermination Municipale d'inscrire le mot «mosquée» dans la proposition du conseil.

Il est aisé de dire que cette décision est politique, démagogique ne visant qu'à recueillir les voix de la communauté musulmane.

Il est opportun de rappeler que le terrain concerné est en location et que la construction n'est pas à la charge des contribuables.

Mais alors comment qualifier ce tract qui surgit en période pré-électorale régionale ?

Nous sommes d'autant plus sereins de tenir ces propos que notre seul objectif est de défendre les intérêts de la ville et des habitants de la Ciotat.

Ensemble nous allons réussir pour «VIVRE LA CIOTAT».

Bernard CHABAUD
Nathalie LACONI

La Ciotat vue du ciel



Patrick Boré

Maire de La Ciotat

et le Conseil municipal

vous convient à la

Cérémonie des vœux

Vendredi 22 janvier 2010 à 18h30

Salle Paul-Eluard - Avenue Jules-Ferry - La Ciotat

